

## **Budget de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche 2018 : baisse de la dotation par étudiant-e et polarisation de la recherche**

Le budget de l'Enseignement supérieur et de la recherche afficherait pour 2018 une hausse de 707 M€ par rapport à celui de l'année 2017. Si cette augmentation apparaît globalement comme une bonne nouvelle, sa répartition interroge l'AUREF face aux enjeux actuels de l'accompagnement de l'augmentation des effectifs étudiants et de la nécessaire cohésion du territoire. .

**Faire face à la hausse des effectifs étudiants :** L'augmentation annoncée du budget doit permettre, à hauteur de 194 M€ supplémentaires, d'« accompagner la transformation des établissements d'enseignement supérieur ». Dans un contexte de hausse de la démographie étudiante, cette augmentation eût bien sûr été appréciable. Cependant, sur ces 194 M€, réévalués a priori à 234 M€ par la simple diminution du taux de mise en réserve, il est prévu que 50 M€ couvrent l'augmentation mécanique de la masse salariale induite par le GVT (Glissement Vieillesse Technicité). En outre, 63 M€ doivent, dans une logique de « décideur-payeur », financer l'application de mesures salariales décidées par le précédent gouvernement (mesures Parcours Professionnels, Carrières, Rémunération-PPCR). A cela s'ajoutent l'augmentation de l'indice et la compensation versée pour les étudiants boursiers. Ainsi le calcul le plus optimiste amène à compter sur moins de 121 M€ supplémentaires pour faire face à l'augmentation d'au moins 40 000 étudiants de plus en 2018 représentant un financement de moins de 3 000 euros par étudiant-e. En 2015 pourtant, le ministère lui-même évaluait la dépense moyenne annuelle par étudiant-e à 11 680 euros. Cela signifie que le niveau moyen de cette dépense va continuer à diminuer, comme il le fait depuis 2010. Il est à noter que la hausse des effectifs, sensible depuis une dizaine d'années dans les établissements, n'a pas été prise en compte si ce n'est partiellement sur le budget 2017 et encore avec des incohérences flagrantes dans la répartition. Un réajustement de l'action dans ce domaine est plus que nécessaire. Il doit tenir compte principalement de la dotation de base des établissements au regard de l'évolution de leurs effectifs depuis 2010.

**L'AUREF attire l'attention sur cette dégradation des moyens pour l'enseignement supérieur à l'heure même où se pose la question d'un accueil plus adapté et d'une meilleure orientation des bachelier-es. Elle appelle à une vigilance toute particulière sur les moyens qui devront être déployés à cette fin et sur leur répartition au terme de la concertation sociale actuellement en cours.**

**Equilibrer les dépenses, soutenir toutes les universités :** L'augmentation du budget de la recherche s'élève pour sa part à 501 M€. L'AUREF ne peut que se réjouir de cette hausse, mais s'inquiète du déséquilibre des soutiens apportés à la formation et à la recherche. Elle rappelle que le développement du potentiel scientifique repose d'abord sur la qualité de la formation proposée dans les universités et que les progrès scientifiques ne sont pleinement porteurs de progrès social et de développement économique que s'ils sont transmis et partagés, en particulier dans le cadre de formations de qualité.

Le soutien déjà très élevé à la recherche dite « intensive » ne doit pas se faire au détriment de l'ensemble des missions de l'ESR et du lien étroit et indispensable entre recherche et formation. Si les crédits supplémentaires de la recherche passent par l'ANR, le CNRS et les autres organismes, il y a un grand risque de renforcer la politique de polarisation menée particulièrement par le CNRS et d'occulter les besoins des établissements hors IDEX-ISITE ainsi que de l'ensemble des équipes d'accueil qui contribuent aussi largement à la production scientifique nationale y compris dans les domaines des sciences sociales et humanités.

**L'AUREF souhaite attirer l'attention sur la nécessité de répartir les moyens de la recherche de manière équilibrée pour permettre à l'ensemble des établissements de préserver et développer des dynamiques**

scientifiques propres, articulées aux spécificités en matière de formation et aux activités des écosystèmes territoriaux. Il importe que le renforcement des moyens de la recherche puisse bénéficier à l'ensemble des acteurs scientifiques et des domaines de recherche afin d'assurer une meilleure cohésion des territoires.

1. Joël ALEXANDRE, Président de l'Université de Rouen Normandie
2. Abdelhakim ARTIBA, Université de Valenciennes et de Hainaut-Cambrésis
3. Mohamed AMARA, Président de l'Université de Pau et Pays de l'Adour
4. Mohamed BENLAHSEN, Président de l'Université de Picardie Jules Verne
5. Éric BOUTIN, Président de l'Université de Toulon
6. Alain CELERIER, Président de l'Université de Limoges
7. Olivier DAVID, Président de l'Université de Rennes 2
8. Nathalie DOMPNIER, Présidente de l'Université de Lyon 2
9. Pierre DENISE, Président de l'Université de Caen-Normandie
10. Rachid EL GUERJOUA, Président de Mans Université
11. Philippe ELLERKAMP, Président de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse
12. Christine GANGLOFF-ZIEGLER, Présidente de l'Université de Haute-Alsace
13. Guillaume GELLE, Président de l'Université de Reims Champagne Ardenne
14. Patrick GILLI, Président de l'Université Paul-Valéry, Montpellier 3
15. Yves JEAN, Président de l'Université de Poitiers
16. Daniel LACROIX, Président de l'Université Jean Jaurès, Toulouse
17. Fabrice LORENTE, Président de l'Université de Perpignan Via Domitia
18. Pasquale MAMMONE, Président de l'Université d'Artois
19. Frédéric MIRANVILLE, Président de l'Université de La Réunion
20. Jean-Marc OGIER, Président de l'Université de la Rochelle
21. Jean PEETERS, Président de l'Université de Bretagne-Sud
22. Brigitte PRADIN, Directrice de l'Institut National Universitaire Champollion, Albi
23. Pascal REGHEM, Président de l'Université du Havre
24. Christian ROBLEDO, Président de l'Université d'Angers
25. Hassane SADOK, Président de l'Université du Littoral
26. Pierre-Marie ROMANI, Président de l'Université de Corte
27. Emmanuel ROUX, Président de l'Université de Nîmes
28. Hélène VELASCO GRACIET, Présidente de l'Université Bordeaux Montaigne
29. Philippe VENDRIX, Président de l'Université François-Rabelais, Tours
30. Denis VARASCHIN, Président de l'Université Savoie Mont Blanc